



REPRESENTANT DE L'ÉTAT DANS LES COLLECTIVITÉS DE
SAINT-BARTHÉLEMY ET DE SAINT-MARTIN

Saint-Martin, le 21 mars 2012

CABINET

COMMUNIQUE DE PRESSE

LANCEMENT DU NOUVEAU SITE INTERNET DE LA PREFECTURE

Amaury de Saint-Quentin, Représentant de l'Etat dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, a le plaisir de vous informer de la mise en ligne du site Internet de la préfecture.

Ce site est accessible à l'adresse suivante :

<http://www.saint-barth-saint-martin.pref.gouv.fr>

Cet outil de communication, mis à la disposition des administrés, s'inscrit dans le cadre de la modernisation de l'Etat et de la simplification de la relation avec les usagers en s'appuyant, aussi largement que possible, sur l'utilisation des nouvelles technologies.

Ce site Internet aura pour vocation principale de rendre les services publics plus accessibles aux usagers dans le but de les informer et de faciliter leurs démarches.

Ils auront ainsi accès aux modules principaux suivants :

- Les actions de l'Etat
- Les services de l'Etat
- L'organisation de la préfecture
- Les annonces et avis (registre des actes administratifs, concours, etc.)